

1er juin 2013 : 1ère journée mondiale des parents

A l'heure où le débat fait rage sur le mariage et l'adoption par les couples homosexuels, à l'heure où les parents d'enfants handicapés revendiquent un vrai statut d'aidant, l'ONU rend hommage à tous ceux qui ont la lourde tâche d'élever des enfants en instaurant la Journée mondiale des parents. Après les grands-mères, les pères, les mères et la famille, voici donc venue la célébration du binôme parental. Elle aura lieu chaque année le 1er juin.

Une responsabilité partagée

Make mothers matter international (MMMMI), anciennement Mouvement mondial des mères, s'associe à cette journée qui souligne l'importance du rôle de chacun. Selon le MMMMI, « Puisse-t-elle valoriser le travail des parents et en particulier celui des mères qui continuent d'assumer la plus grosse partie des soins et de l'éducation des enfants. Puisse-t-elle encourager les parents à une meilleure répartition des tâches et stimuler les pères à s'investir davantage dans les soins et les travaux domestiques. »

Quelques mesures indispensables

Et de proposer quelques mesures de soutien aux parents qui peuvent être prises par les Etats et les employeurs.

- Inclusion du travail familial non rémunéré dans le calcul du PIB pour mieux prendre en compte son importance.
- Inclusion des interruptions de carrière à des fins familiales dans le calcul de la retraite.
- Recherche de meilleures solutions de conciliation professionnelle/familiale pour les parents en intégrant une approche non linéaire de la vie professionnelle.
- Développement du travail à temps partiel choisi par les parents.
- Aide à la réintégration des parents dans la vie professionnelle par la prise en compte des compétences acquises durant une période de travail familial complet ou partiel.

Renoncer à sa vie de femme

Peut-on nourrir l'espoir que cette journée permettra de sensibiliser les différents acteurs concernés et les amener à réfléchir sur l'investissement de certains parents, notamment ceux d'enfants handicapés, presque majoritairement des mères contraintes à renoncer à leur emploi, leur vie sociale et personnelle pour s'occuper de leur enfant ? Plus globalement, à l'occasion d'une « Grande enquête des mères 2011 » lancée par le MMMMI à travers l'Europe (en 10 langues), 11 000 parents ont pris la parole ; ils souhaitent plus de reconnaissance pour l'importance du travail d'éducation et de soins effectué. Arguant qu'en élevant leurs enfants, mères et pères travaillent pour le futur de nos sociétés.

Les mères, facteur de paix

Créé en 1947, le MMMMI, ONG internationale, apolitique et non confessionnelle, attire, depuis plus de 60 ans, l'attention de la société et des décideurs politiques sur le rôle essentiel des mères dans la promotion de la paix et leur contribution aux progrès économique, social et culturel. Présente dans 40 pays, elle représente plus de 6 millions de femmes dans le monde. Le 1er juin, elles tendront une main fraternelle à tous les papas...

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © Handicap.fr. Toutes les informations reproduites sur cette page sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Handicap.fr. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, sans accord. Cet article a été rédigé par Emmanuelle Dal'Secco, journaliste Handicap.fr »

Copyright Armand Hekimian



Résumé : L'ONU instaure, le 1er juin 2013, une toute nouvelle Journée mondiale des parents. L'occasion, pour les parents d'enfants handicapés, et surtout DES mères particulièrement impliquées, de revendiquer davantage de reconnaissance ?

Par Handicap.fr le 16-05-2013
[Réagissez à cet article !](#)

Partager sur : 

[Réagissez à cet article.](#)

Handicap.fr vous suggère les liens suivants :

- [Mouvement mondial des mères](#)
- [Journée mondiale du handicap : hommage ou intox ?](#)
- [Aidants familiaux : surtout ne pas en faire des pros !](#)
- [Parrainer un enfant handicapé : les seniors ont du coeur !](#)
- [Accueil enfants handicapés : un panorama en 300 pages](#)
- [La prestation de compensation : les aides humaines](#)

Commentaires